



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI12000754

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

## Présentation de la mention

Cette mention de licence Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) offre aux étudiants un cursus de Langues étrangères appliquées aux métiers de l'entreprise (commerce international, banque...), plus généralement du secteur tertiaire (tourisme, transport, communication, traduction...). Elle débouche sur un choix large de masters à l'UBO ou dans d'autres établissements. La mention de licence LEA peut également conduire à la préparation ultérieure des concours administratifs ou de l'enseignement. Cette mention, par définition pluridisciplinaire, offre un seul parcours.

La mention de licence LEA repose avant tout sur le perfectionnement à niveau égal de deux langues vivantes (anglais obligatoire + allemand ou espagnol ou chinois), d'enseignements de droit, économie, gestion, marketing, ainsi que de techniques d'expression/communication et informatique. L'étude d'une troisième langue vivante (parmi un large choix) est encouragée.

Un encadrement pédagogique suivi facilite le passage du lycée à l'université et s'emploie à éviter décrochages et échecs. Une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation, sur tout le cursus, permet aux étudiants de préparer leur projet professionnel.

## Indicateurs

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1   |      |
| Nombre d'inscrits en L2   |      |
| Nombre d'inscrits en L3   | 88   |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant |      |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      |      |
| % d'abandon en L1   |      |
| % de réussite en 3 ans  | 84 % |
| % de réussite en 5 ans  |      |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     |      |
| % d'insertion professionnelle   |      |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les enseignements sont bien répartis entre enseignements de langues A et B (compétences linguistiques, civilisation, traduction) et enseignements de droit, économie, gestion et marketing qui sont assurés de manière progressive. Les UE d'ouverture aident les étudiants à approfondir leur culture générale et les préparent efficacement à la poursuite d'études en master (masters d'enseignement, de traduction, de commerce international. A l'UBO : masters de Management de projets internationaux ; Traducteur/Rédacteur ; Développement de projets de tourisme culturel ; Métiers de l'enseignement).

L'insertion dans le tissu économique et éducatif local est satisfaisante grâce à une politique de partenariats diversifiés. L'ouverture internationale est assurée. Le jumelage de la région Bretagne avec la province du Shandong a conduit à l'ouverture en septembre 2008 d'une mention Anglais/Chinois.

Enfin, un certain nombre de dispositifs (tutorat structuré, application du plan « Réussite en Licence » avec enseignants référents, suivi régulier de l'acquisition des connaissances tout au long des semestres, aide à l'acquisition de la méthodologie du travail universitaire, UE de préprofessionnalisation) assure un bon encadrement des étudiants et une préparation adéquate à la poursuite en master et/ou l'élaboration d'un projet professionnel. Les étudiants effectuent obligatoirement un stage en entreprise à l'étranger (12 semaines) au cours du sixième semestre avec rapport de stage et soutenance en langue étrangère.

En conclusion, il s'agit globalement d'une bonne formation, bien équilibrée. L'encadrement et le suivi constituent des atouts appréciables, ainsi que le souci d'insertion professionnelle et l'expérience internationale.

- Points forts :

- Un souci réel de faciliter le passage du lycée à l'université : la procédure post bac prévoit l'analyse par un membre de l'équipe pédagogique des résultats de la 2<sup>nde</sup> à la terminale ainsi qu'un entretien de motivation.
- Une bonne connaissance des particularités de la population étudiante qui conduit à des adaptations et aménagements pertinents.
- Une volonté appréciable de collecter des informations actualisées sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

- Point faible :

- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas vraiment mise en place. Malgré les efforts de suivi et de collecte d'informations, le devenir des étudiants non diplômés n'est pas indiqué.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de mettre en place un système d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Un effort devrait être fait pour collecter des informations sur le devenir des étudiants non diplômés.